

DEC24174DAJ

Décision du 8 février 2024 portant fin du mandat de M. Pascal BAK en qualité de Directeur adjoint de l'unité expérimentale n°UE1414 HerbiPole

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et 831-13,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 01 janvier 2023 portant prolongation du mandat de M. Pascal BAK en qualité de Directeur adjoint de l'unité expérimentale n°UE1414 HerbiPole - Unité Expérimentale Systèmes d'Elevage de Ruminants de Moyenne Montagne, du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2027,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article 1 :

A compter du 02 février 2024, il est mis fin au mandat de M. Pascal BAK en qualité de Directeur adjoint de l'unité expérimentale n°UE1414 HerbiPole - Unité Expérimentale Systèmes d'Elevage de Ruminants de Moyenne Montagne.

Fait à Paris, le 8 février 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Carole CARANTA

